

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

## **LXe congrès des sociétés savantes de Paris et des départements à Paris (avril 1927)**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 67 (1926), p. 292-293

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1926\\_\\_67\\_\\_292\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1926__67__292_0)

© Société de statistique de Paris, 1926, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

## IV

# LX<sup>e</sup> CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES DE PARIS ET DES DÉPARTEMENTS A PARIS (AVRIL 1927)

— —

Le LX<sup>e</sup> Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements s'ouvrira à la Sorbonne, le mardi 19 avril 1927, à 2 heures. Les journées des mardi 19, mercredi 20, jeudi 21 et vendredi 22 avril seront consacrées aux travaux du Congrès. M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts présidera la séance générale de clôture, le samedi 23 avril, à 2 heures.

*Communications faites au Congrès.* — Les manuscrits, entièrement terminés, lisiblement écrits *sur le recto*, accompagnés des dessins, photographies, cartes, croquis, etc., nécessaires, devront être adressés, *avant le 30 janvier 1927, au 2<sup>e</sup> Bureau de la Direction de l'Enseignement supérieur*. Il ne pourra être tenu compte des envois parvenus postérieurement à cette date.

En vue de la publication au *Journal officiel* des procès-verbaux des séances du Congrès, un résumé succinct de chaque communication devra être joint au manuscrit.

Il est laissé aux congressistes toute latitude dans le choix des sujets traités, qu'ils aient ou non un lien avec le programme dressé par le Comité des travaux historiques et scientifiques. Toutefois l'inscription à l'ordre du jour du Congrès des communications présentées sera subordonnée à l'approbation dudit Comité.

Ces prescriptions ne restreignent pas le droit, pour chaque congressiste, de demander la parole sur les questions du programme.

*Conditions de participation au Congrès.* — Les personnes désireuses de prendre part aux travaux du Congrès recevront, sur demande adressée, *avant le 25 mars*, à M. le ministre — 2<sup>e</sup> Bureau de la Direction de l'Enseignement supérieur, — une carte de congressiste donnant accès dans les salles des séances.

Nous signalons particulièrement à nos collègues les questions suivantes inscrites au programme :

— Quelles causes nuisent en France à une plus grande diffusion des chèques? Spécialement quelles modifications ou additions y aurait-il lieu d'apporter à la loi en vigueur pour favoriser cette diffusion?

— Le problème monétaire et les moyens de le résoudre. Causes des variations du cours du change.

— Étudier, dans une localité industrielle, les changements survenus depuis

cent ans dans la condition générale des ouvriers ou dans celle d'une famille ouvrière.

— Étudier, dans une ville ou dans une commune rurale, le taux des salaires de certaines industries depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1914.

— Étudier, pour une ville déterminée, les causes diverses (géographiques, économiques ou autres) qui expliquent sa formation et son développement.

— Des principales raisons d'ordre économique qui retardent l'électrification de nos campagnes.

— Le problème de la bonne répartition des matières premières.

---